ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

11e Circonscription :

SEVRAN - TREMBLAY-LES-GONESSE - VILLEPINTE



Robert DRAY

44 ans, marié, 3 enfants,
Médecin,
Maire-adjoint de Sevran,
Conseiller Régional,
Président de la Commission
Logement action sociale
et santé de l'Ile-de-France

CANDIDAT TITULAIRE

Hervé REVEL

52 ans, marié, 2 enfants,
Principal de Collège,
Maire-adjoint de Tremblay-les-Gonesse,
Président du groupe socialiste,
du Conseil municipal

CANDIDAT SUPPLÉANT



Le Président de la République a besoin d'une majorité pour mettre en œuvre la politique qui est nécessaire à notre pays.

Dans notre circonscription électorale, 4 familles politiques présentent des candidats : les Socialistes, soutenus par les Radicaux de gauche et les Gaullistes de progrès ; les Communistes ; la droite ; l'extrême-droite.

Les candidats socialistes, **Robert DRAY** et **Hervé REVEL,** apportent depuis de nombreuses années un soutien sans faille à **François MITTERRAND** et militent pour enraciner dans nos villes les valeurs de progrès qu'il incarne. Leurs adversaires de droite et d'extrême-droite rivalisent d'ardeur pour combattre le Président de la République. Depuis 1984, les Communistes les ont rejoints dans l'opposition. Il est donc essentiel que les électrices et les électeurs de Sevran, Tremblay-les-Gonesse et Villepinte qui approuvent les propositions faites par le Président au pays se prononcent, dès le 5 juin, pour les seuls candidats de la Majorité Présidentielle et ne se laissent pas abuser par ceux qui cultivent l'ambiguïté, mais dont l'opposition résolue est bien connue.

Voter pour **Robert DRAY** et **Hervé REVEL** c'est se prononcer pour :

- l'accroissement des crédits pour l'Education Nationale, qui se verra attribuer 15 milliards de crédits supplémentaires d'ici à 1992,
- pour le rétablissement de la priorité à la recherche scientifique,
- pour le développement de la formation permanente,
- pour la création du revenu minimum d'insertion sociale,
- pour la sauvegarde de la Sécurité sociale,
- pour le rétablissement de l'aide aux grands malades et aux personnes âgées, par l'abrogation des mesures prises par la droite à leur détriment, après le 16 mars 1986,
- pour la modernisation des relations sociales et la prolongation des lois Auroux,
- en un mot pour une France unie, contre l'intolérance et la haine, contre les exclusions de toutes sortes.

Nous pourrions énumérer la liste complète des 25 initiatives concrètes proposées par le Président pour répondre aux besoins des Françaises et des Français. Les premières mesures prises par le gouvernement de Michel ROCARD, comme le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes et la création du revenu minimum d'insertion sociale indiquent la direction qui est proposée au pays, celle d'une France unie.

Pour mettre en œuvre cette politique, toutes les bonnes volontés, sans exclusive, sont appelées et acceptées. Mais cette ouverture est proposée dans le respect des valeurs de notre République. Elle exclut, bien entendu, tous ceux qui entretiennent des rapports directs ou indirects avec l'extrême-droite.

POUR DONNER UNE MAJORITÉ
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
DÈS LE 5 JUIN, VOTEZ ET FAITES VOTER

Robert DRAY

Hervé REVEL

Vu, les candidats